



Responsabilité sociétale : plus accessible

Un nouveau dispositif propose d'accompagner les sociétés qui s'engagent en Responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Laurence JAFFRÈS.

Qu'est-ce que la RSE ?

Pour la Commission européenne, la RSE est un « **concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités sur une base volontaire** ». Une démarche validée par des organismes, comme « Lucie », principal label RSE pour les entreprises.

Un nouveau dispositif baptisé « Parcours 1, 2, 3 », ce dispositif d'accompagnement « **est une offre à moindre coût et accessible à toutes les entreprises**

qui veulent se lancer en RSE », explique Bruno Pireyn, directeur des opérations du label Lucie. Pendant deux ans, l'organisme met à disposition ses outils installés sur sa plateforme web, ses conseils et sa riche - communauté. L'entrepreneur, *via* un guide détaillé, réalise une auto-évaluation.

Partenariats

Ce programme répond aux principales questions du dirigeant avant de se lancer en RSE. Mais il a un prix : 2 000 EUR (contre autour de 10 000 EUR en temps normal). Certaines Régions participent en partie au financement, comme le

Paca.

Avec ce plan d'action, les entreprises n'accèdent pas à la labellisation, mais le nombre de démarches à accomplir pour l'obtenir est réduit.

Le label Lucie s'associe aux réseaux Face et CCI France. « **Il faut que chaque entreprise, quelle que soit sa taille, trouve la méthode qui lui convienne pour faire de la RSE** », insiste le responsable du label Lucie.

www.labellucie.com ■